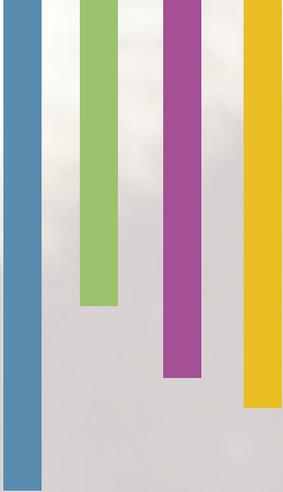


2021



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Édito

3

Le conseil d'administration

4

L'équipe

6

Notre réseau

7

L'année 2021 en bref

8

Nos temps forts

10

Vision 2030 et structuration du réseau

12

Influence

13

Souveraineté alimentaire

14

Plan de Relance

15

Gestion des risques

16

Montagne

17

Pôle Filières, Transitions & Valorisation

18

Pôle Qualité, Sécurité des aliments & RSE

24

Pôle Juridique

25

Pôle Gouvernance & Stratégie

26

Les comptes

28

La coopération agricole en Auvergne-Rhône-Alpes

30



Patrice Dumas, président
Jean de Balathier, directeur



Après le choc de 2020, le séisme de la crise sanitaire s'est poursuivi en 2021 avec ses nombreuses répliques, perturbant la reprise d'activité de certaines de nos filières liées à la restauration hors foyer notamment. Le gel printanier exceptionnel de 2021 est venu ensuite frapper de plein fouet nos activités arboricoles et viticoles.

Dans ce contexte complexe et mouvant, notre fédération régionale a joué son rôle d'accompagnement des coopératives, particulièrement dans le suivi du Plan de Relance, dans la mobilisation d'aides gel ou dans la mise en œuvre de la loi EGAlim2.

À l'heure où nous écrivons cet édit, et alors que le virus de la Covid-19 circule toujours, la guerre en Ukraine vient affoler les marchés mondiaux de l'énergie et des matières premières, et créer les conditions d'une crise géopolitique et alimentaire majeure à l'échelle mondiale.

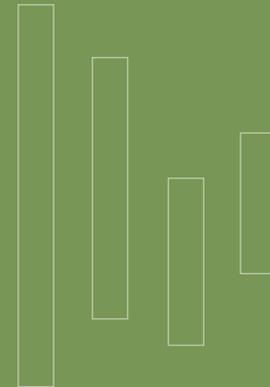
Ces crises successives rappellent aux dirigeants politiques l'importance vitale, pour une nation, de sa souveraineté, sanitaire, alimentaire ou énergétique.

Ces dernières années ont aussi démontré à notre monde agricole la réalité du changement climatique et replacé la gestion des risques au cœur des préoccupations. L'urgence sanitaire et l'urgence alimentaire face à la guerre en Ukraine ne doivent donc pas nous faire oublier l'urgence collective à agir face au changement climatique.

La reconquête de notre souveraineté alimentaire est indissociable de la réussite des transitions écologiques, notamment la décarbonation de notre modèle agricole et agroalimentaire.

Nos coopératives sont en première ligne pour contribuer à la réussite de cet impératif. Entreprises des agriculteurs, actrices majeures des territoires, elles structurent depuis plus d'un siècle l'agriculture française et il leur appartient aujourd'hui de produire plus, de produire mieux et de produire durable. C'est ce qui permettra de renforcer leur compétitivité pour répondre à trois enjeux majeurs : mieux rémunérer les associés coopérateurs, investir dans les transitions pour répondre aux attentes de la société et développer l'attractivité de la profession agricole et du modèle coopératif.

La Coopération Agricole se tient aux côtés des coopératives pour réaliser cette ambition. C'est le sens de la vision dont s'est doté notre réseau : être les bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants. Notre fédération régionale s'engage dans cette dynamique, tant dans l'adaptation de nos services aux coopératives, que dans la contribution à la création d'un réseau anticipateur, agile et performant.



Les membres du bureau



Patrice DUMAS
Président
AGAMY (69)



Yannick DUMONT
1^{er} Vice-Président
JURA MONT BLANC (74)



Christophe CHAVOT
Vice-Président
EUREA COOP (42)



Christophe DEVOS
Secrétaire
NATURA'PRO (07)



François PERICHON
Trésorier
UCAL (03)



Yves FRANCOIS
Membre du bureau
FRCUMA (69)



Cyril JAQUIN
Membre du bureau
FÉDÉRATION DES CAVES
COOPÉRATIVES DE
L'ARDÈCHE (07)



Jean-Michel JAVELLE
Membre du bureau
Section Laitière
SODIAAL SUD-EST (38)



Philippe PLASSE
Membre du bureau
Section Viande Bovine
SICAREV (42)



Philippe POUENARD
Membre du bureau
RHODA-COOP (07)



Olivier REY
Membre du bureau
Section Vignerons Coopérateurs
CAVE DE DIE JAILLANCE (26)

Les autres membres



Pierre Jo AUFRANC
AGRIAL ALPES-SUD-EST (69)



Bertrand CHRISTIN
FDCL DES SAVOIE (74)



Gilles CLERC
LE VIGNERON SAVOYARD (74)



Edouard COGNET
SICAGIEB (03)



Didier CROST
OXYANE (69)



Annaëlle D'ANNA
COPAGNO (43)



Sabine D'HARCOURT
Section Forestière
COFORET (69)



Loïc DUCHENE
XR REPRO (43)



Roger GRANGE
UNION RÉGIONALE
PORCINE AuRA (69)



Norbert JARAVEL
FDCL (01)



François MONGE
L'AGNEAU DU SOLEIL (05)



Jean-Luc PETOTON
LIMAGRAIN (63)



Yves RENN
COOPENOIX (38)



Katia SABATIER-JEUNE
LORIFRUIT (26)



Jean-Michel VIGIER
SODIAAL MASSIF
CENTRAL (63)



Sébastien COURTOIS
Invité
COMMISSION BIO -
SODIAAL



Carole PERRIER
Invitée
ARIA (69)



Pierre PICARD
Invité
JA AuRA (69)

L'ÉQUIPE

(Mars 2022)

PÔLE FILIÈRES, TRANSITION ET VALORISATION



Jean de BALATHIER
Directeur
Lyon



Noémie BARLET
Chargée de mission
alimentation territorialisée
Lyon



Jérémie BOSCH
Délégué régional adjoint.
Responsable du Pôle
Aubièrre

PÔLE QUALITÉ, SÉCURITÉ DES ALIMENTS & RSE



Laure GENIN
Consultante.
Responsable du Pôle
Lyon



Annie GIACOMETTI
Attachée de direction.
Chargée de communication/
Relation adhérents
Lyon



Pascal GOUX
Consultant.
Responsable du Pôle
Lyon



Isabelle GUIBERT
Juriste
Lyon

PÔLE GOUVERNANCE & STRATÉGIE

PÔLE JURIDIQUE



Sophie GUIGNONNAND
Assistante webmarketing.
Communication visuelle
Lyon



Valérie MEVIAL
Assistante
Aubièrre



Fouzia MOUSSAT
Comptable unique
Lyon



Diane RIVATON
Chargée de mission
Innovation, Agronomie et
réfèrente bio
Aubièrre



Fabien SEVIN
Chargé de mission
Élevage ruminants
Aubièrre



Olivia TALHOUK
Chargée de mission
Accompagnement et
financement des transitions
agroécologiques
Lyon



Romain VASSOR
Consultant
Gouvernance et
stratégie
Lyon

Interlocuteur reconnu des coopératives agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes vis-à-vis des acteurs institutionnels et professionnels, La Coopération Agricole ARA conduit sa mission syndicale en lien étroit avec le niveau national : représenter et défendre les intérêts des coopératives et promouvoir le modèle coopératif en valorisant son action économique, environnementale et sociétale.

Notre action s'inscrit dans un large réseau régional d'influence et de partenariats.

Partenaires professionnels

AMONT



CRMCCA
Auvergne-Rhône-Alpes



Les interprofessions en région



AVAL



ESS et société civile



Réseau coopératif



Partenaires institutionnels

État et agences



Région



Chambres consulaires



Enseignement supérieur, R&D, Innovation et Promotion



Formation et emploi



L'ANNÉE 2021 EN BREF

JANVIER

Conférence adhérents
La Coopération Agricole
« Vision 2030 »

Installation des nouveaux
Comités de Bassin
Rhône-Méditerranée et
Loire-Bretagne



AVRIL

Assemblée Générale de La Coopération Agricole ARA
en digital : « *La souveraineté alimentaire est-elle une
utopie face à la réalité des marchés agricoles ? Un
défi pour les coopératives d'Auvergne-Rhône-Alpes !* »

Episode exceptionnel de gel du 8 au 16 avril

MAI

Publication du Projet Agricole
Régional et débat avec les
candidats aux élections
régionales

Rapport de La Coopération
Agricole sur la souveraineté
alimentaire de la France : tirer
les leçons de la pandémie de la
Covid-19

Manifeste de La Coopération
Agricole pour les élections
régionales avec Régions de
France et l'Assemblée des
Départements de France :
« *Mieux nourrir la France au
XXI^{ème} siècle par nos territoires :
nos 12 propositions communes* »

Lancement du Varenne de l'eau

JUIN

Semaine de La Coopération
Agricole en digital
#SemainedelaCoop
#PlusFortsEnCoop

Premier séminaire des têtes
de réseau de La Coopération
Agricole

Vidéos d'interpellation des
candidats aux régionales sur TV
Roanne

Accueil de la promotion
Rochedale de La Coopération
Agricole Ouest

Webinaire retour d'expérience de
l'action collective RSE

Journée régionale des collectifs
agroécologiques

Elections régionales /
Laurent Wauquiez réélu
président de Région

MARS

Séminaire
La Coopération Agricole ARA
(administrateurs /salariés)

Action Coop Lait et
territoire : campagne
d'influence et de notoriété
régionale des coopératives
laitières en AuRA



Séminaire des salariés du réseau La Coopération Agricole

Salon Tech&Bio

SIRHA / signature de la charte Origine France avec METRO

1^{er} bilan du Plan de Relance 1 an après

SEPTEMBRE



1^{ères} Rencontres BtoB Sourçons local

Lancement promotion Philéas XXI avec 13 stagiaires

Formation commerciale EGAim2

NOVEMBRE



JUILLET

Mise en place du groupement d'achat électricité

Ateliers d'exploration sur la relocalisation de l'alimentation



OCTOBRE

Séminaire La Coopération Agricole ARA (administrateurs /salariés)

Sommet de l'Élevage

Salon des produits régionaux Auchan

Adoption de la loi Besson-Moreau EGAim2

Lancement France 2030



Commission régionale bio La Coopération Agricole ARA

Congrès de La Coopération Agricole en digital

Plateforme pour l'élection présidentielle 2022 :
« Produire local, agir global :
pour une souveraineté alimentaire par
une croissance responsable »

DÉCEMBRE





Le salon **TECH&BIO** du 21 au 23 septembre à Bourg-lès-Valence.



Succès pour La Coopération Agricole au salon Tech&Bio

Pour sa 8^{ème} édition, La Coopération Agricole ARA était présente dans le village des exposants afin de valoriser les produits coopératifs bio régionaux et nationaux.

Plusieurs évènements ont rythmé notre présence sur le salon :

Conférence de presse

Le lancement du nouveau Théma bio de La Coopération Agricole : « **Passerelles entre agricultures, des dynamiques avec l'Agriculture Biologique** » a été une base de riches échanges avec la presse. Deux coopératives, DuranSia et Cavac, qui ont contribué à l'élaboration de ce recueil, étaient présentes pour apporter leur témoignage. Une occasion également de dévoiler les derniers chiffres clés des coopératives engagées en bio aux niveaux régional et national.

Signature d'une charte entre partenaires coopératifs

Impulsée par Sodiaal, nous avons coorganisé la signature d'une charte entre partenaires coopératifs pour un engagement protéinique français en agriculture biologique. Cette initiative a réuni Bioagri, Oxyane, Axérial Bio, la Drômoise de Céréales et AgriBio Union, en présence de la presse.

Apéro coopératif bio

Convivialité sera le maître-mot en fin de deuxième journée. En effet, pas moins d'une soixantaine de personnes (coopératives et partenaires) se sont réunies sur notre stand autour de l'« Apéro bio coopératif ».

Réalisation de micros-trottoirs

5 coopératives (Cizeron bio, Drômoise de Céréales, Jura Mont-Blanc, Natura'Pro et Oxyane) se sont prêtées au jeu pour présenter leurs actions mises en place pour accompagner leurs adhérents dans leurs transitions.

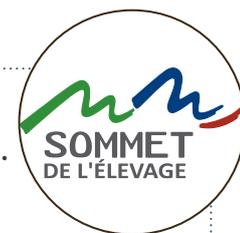
Ces témoignages ont été relayés sur les réseaux sociaux et sites régionaux et nationaux.

Rencontre de la grande distribution

Un rendez-vous avec l'enseigne Carrefour a été organisé afin d'échanger sur le réseau coopératif et présenter les produits coopératifs bio.

Conférences

Nous avons également participé à plusieurs conférences économiques (état du marché, opportunités et perspectives).



Le SOMMET DE L'ÉLEVAGE du 5 au 8 octobre à Cournon-d'Auvergne.

La présence de La Coopération Agricole ARA a été remarquée au travers des actions et événements que nous avons organisés ou auxquels nous avons contribué.

Micros-trottoirs

Les coopératives s'impliquent ! Nous avons mis en avant les actions exemplaires de cinq coopératives exposantes de la région (Copagno, Eleveurs du Pays Vert - Groupe Altitude, Sicaba, Sodiaal et XR Repro) en réalisant des vidéos relayées sur les réseaux sociaux.

Conférence « Bien-être animal »

Après la présentation du nouveau Théma « **Bien-être animal : Les coopératives agricoles et le "One Welfare"** », une table ronde « Alimentation des animaux : le bien-être commence dès l'auge » a été organisée autour de 5 intervenants.

Les rencontres de La Coopération Agricole ARA

« **Comment les structures de nutrition animale de la coopération agricole se mobilisent pour coconstruire une réponse aux nouvelles attentes marché ?** »

Pour débattre des enjeux de relocalisation de l'approvisionnement en protéines végétales, La Coopération Agricole ARA a réuni le 5 octobre une dizaine de coopératives de collecte, de nutrition animale et d'élevage (lait, bovin viande, porc). Les témoignages et échanges ont permis aux coopératives d'exposer leurs demandes et de préciser leurs contraintes.

Émission TV sur la chaîne du Sommet de l'Élevage

« **Comment les coopératives agricoles peuvent aider les agriculteurs en détresse ?** »

Pour aborder ce thème sensible du suicide des agriculteurs, La Coopération Agricole ARA a réuni sur le plateau La Coopération Agricole, la MSA et 2 coopératives : Limagrain et Apisdifusion.

Conférence « Projets Alimentaires Territoriaux »

L'enjeu de la complémentarité des différents circuits d'approvisionnement pour faciliter la relocalisation.

Cette conférence organisée par La Coopération Agricole ARA, la Chambre Régionale d'Agriculture et l'ISARA a rassemblé une soixantaine de personnes.

Stand bio régional

La Coopération Agricole ARA s'est associée à une vingtaine de structures impliquées dans le développement de l'agriculture biologique pour animer le stand bio.

Visite de Dominique Chargé

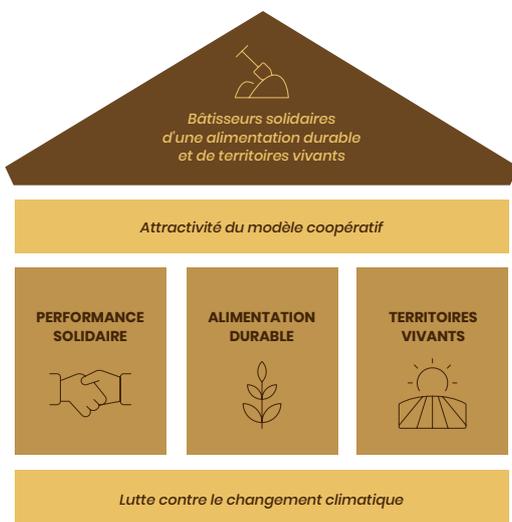
Nous avons accueilli Dominique Chargé, président de La Coopération Agricole et Florence Pradier, directrice, pour une journée afin d'aller à la rencontre des coopératives et de nos partenaires régionaux. Enfin, un moment de convivialité a été organisé autour d'un cocktail coopératif sur le stand du Crédit Agricole.



VISION 2030 ET STRUCTURATION DU RÉSEAU

Vision 2030 : un travail de réseau pour un projet stratégique ambitieux

Fruit d'un travail réalisé avec l'ensemble du réseau, coopératives, expertises transversales, métiers et régions, le projet Vision 2030 a été présenté aux adhérents et aux parties prenantes lors d'une visioconférence nationale le 21 janvier 2021. Avec ce projet, La Coopération Agricole affirme son ambition : accompagner les coopératives à être les « Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants ».



Vision 2030 en Auvergne-Rhône-Alpes : deux séminaires de travail

Le conseil d'administration et l'équipe salariée se sont retrouvés lors de deux séminaires pour s'approprier et décliner le projet Vision 2030.

Le séminaire (en digital) des 4 et 5 mars a permis de formuler 11 ambitions pour La Coopération Agricole ARA qui ont été présentées à l'assemblée générale du 9 avril.

Plus opérationnel, le séminaire du 1^{er} octobre (en présentiel) s'est concentré sur les arguments et preuves à développer pour mettre en valeur les produits coopératifs et créer une préférence coopérative vis-à-vis des consommateurs et distributeurs. Un projet de recherche avec la Chaire Lyon3 Coopération sera proposé dans ce sens aux adhérents en 2022.

Structuration du réseau de nos fédérations nationale, régionales et métiers

Pour offrir une organisation efficace au service des coopératives dans un environnement de plus en plus complexe, les fédérations régionales ont posé avec la fédération nationale, les bases d'un fonctionnement coordonné.

Deux décisions ont été prises en 2021 : le partage d'une base de données permettant de mieux suivre les adhérents du réseau et la mise en place d'un portail unique pour les appels de cotisations. Ces actions, déployées dès 2022, nous permettront d'avancer dans la cohésion et la complémentarité des équipes du réseau et d'améliorer l'efficacité des actions collectives et des services rendus aux coopératives.

Les temps forts du réseau

Juin : La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine accueille le séminaire des têtes de réseau

Présidents et directeurs des sections métiers, directions transversales et fédérations régionales ont validé les plans d'actions des projets Vision 2030 et structuration du réseau.



Septembre :

1^{er} séminaire des salariés du réseau

Plusieurs fois reporté à cause des conditions sanitaires, ce premier séminaire a réuni à Marne-la-Vallée 150 salariés du national et des régions dans une ambiance conviviale.



Le Comité des Régions se réunit à Rennes

À l'invitation de La Coopération Agricole Ouest, présidents et directeurs des fédérations régionales du réseau se sont retrouvés à Rennes, une occasion de visiter le SPACE à la rencontre des coopératives de l'Ouest.

Décembre : Signature de la convention de structuration du réseau

Au Congrès de La Coopération Agricole, les présidents de la fédération nationale et des fédérations régionales s'engagent dans une convention de structuration du réseau.



Mieux nourrir la France par les territoires

Dans le cadre de la campagne des élections régionales, La Coopération Agricole a porté avec le manifeste « **Mieux nourrir la France au XXI^{ème} siècle par nos territoires** », sa vision d'une « souveraineté alimentaire agroécologique de la France ». Coconstruite avec Régions de France et l'Assemblée des Départements de France, cette plateforme offre 12 propositions communes » autour de 3 axes.

Consultez le manifeste :



[Manifeste-LCA-Mieux-nourrir-la-France-au-XXI^{ème}-siècle-par-nos-territoires.pdf](#)

L'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes au cœur des élections régionales

En région, le CAF (Conseil de l'Agriculture Française) Auvergne-Rhône-Alpes, regroupant la FRSEA, les Jeunes Agriculteurs AuRA, la MSA, La Coopération Agricole ARA, Groupama, le Crédit Agricole et la Chambre d'Agriculture Régionale, a organisé un débat avec les candidats aux élections. Les 7 têtes de listes principales ont répondu présentes pour l'évènement retransmis en direct, preuve de l'importance politique du sujet de l'agriculture qui entre dans la compétence économique de la Région.

À cette occasion, les responsables professionnels, partageant une même vision de l'amont à l'aval, ont dévoilé le Projet Agricole Régional (PAR) du CAF AuRA.

En parallèle, la fédération a interpellé directement les têtes de listes dans le cadre d'un débat organisé sur la chaîne de télévision locale TL7. Trois membres du bureau ont questionné les candidats sur le renouvellement des générations, le financement des transitions agroécologiques et l'application de la loi EGAlim dans la restauration collective.

Loi Besson-Moreau « EGAlim2 »

Pour La Coopération Agricole, l'actualité parlementaire 2021 a été marquée par la loi Besson-Moreau dite EGAlim2, visant à protéger la rémunération des agriculteurs, promulguée le 18 octobre. La Coopération Agricole a obtenu de revenir sur la loi LME de 2008 en renforçant la protection du tarif des fournisseurs. Elle a obtenu également des avancées significatives au niveau de l'encadrement des contrats de MDD, de la sanction des pénalités logistiques abusives et de la mention de l'origine des viandes en restauration.

Toutefois, si La Coopération Agricole se réjouit de la non-négociabilité du coût de la matière première agricole, le texte ne permet pas de sortir de la logique de déflation car il ne garantit pas la répercussion des hausses des coûts de transformation auprès des distributeurs. Ce n'est qu'à cette condition que nous pourrions répondre à tous les enjeux : mieux rémunérer l'amont agricole mais également investir dans les transitions pour satisfaire aux attentes des marchés et permettre de restaurer la souveraineté alimentaire.

FORMATIONS LOI BESSON-MOREAU ET NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Pour accompagner les coopératives dans l'application de la loi Besson-Moreau, La Coopération Agricole ARA a proposé 2 sessions de formation : « Optimiser et sécuriser vos relations commerciales 2022 ».

La première avec le cabinet Fidal sur le volet juridique de la relation aval avec la distribution, a regroupé 12 coopératives. La deuxième avec le cabinet Arkose sur le volet commercial et négociation a été déployée en interne dans un groupe coopératif.

Reconquérir la souveraineté alimentaire de la France

La crise sanitaire de la Covid-19 a remis en lumière l'impérieuse nécessité de se nourrir. La question de la restauration de la souveraineté alimentaire est devenue un enjeu majeur dans la sphère publique et politique.

Cette crise a révélé les fragilités d'un système d'échanges mondialisés. En effet, la France est passée en 5 ans du rang de 3^e exportateur mondial de denrées agricoles et alimentaires à la 6^e place. Nous importons 20% de notre alimentation et jusqu'à 50% en fruits et légumes ou en volaille.

Cette prise de conscience a largement inspiré les mesures du Plan de Relance de l'Etat.

Conférence-débat de l'assemblée générale du 9 avril

La Coopération Agricole ARA a souhaité prendre sa place dans le débat en organisant une conférence sur le sujet de la souveraineté alimentaire lors de son assemblée générale :

La souveraineté alimentaire est-elle une utopie face à la réalité des marchés ? Sur quels atouts les coopératives peuvent-elles s'appuyer pour profiter de ce mouvement ?

De quelle souveraineté parlons-nous : européenne, française, régionale ? Comment la souveraineté alimentaire est-elle vue par nos partenaires et clients en Afrique notamment ? Doit-on se replier sur les territoires et rejeter les échanges ou bien inscrire la souveraineté dans le jeu du commerce international avec des règles équitables et des mécanismes d'ajustement aux frontières ? Quel rôle doit jouer la PAC ? Quels sont les leviers pour les coopératives agricoles ?

Pour répondre à ces questions, nous avons invité Jean-Louis Rastoin, professeur émérite à la Chaire UNESCO « Alimentation du monde » et Alessandra Kirsch, directrice des études à Agriculture Stratégies.

Séminaire de la CRMCCA

16 élus de la MSA, de Groupama, du Crédit Agricole et de La Coopération Agricole ARA se sont retrouvés le 30 novembre dans le cadre de la Confédération Régionale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole pour une soirée autour du thème « **Souveraineté alimentaire : quels enjeux pour la région Auvergne-Rhône-Alpes ?** »

Les débats ont conduit à un consensus : la diminution de la souveraineté alimentaire en France montre une perte de compétitivité, qui n'est pas imputable qu'au secteur agricole, mais qui traduit également une faiblesse du secteur de l'industrie agroalimentaire. La reconquête de la valeur ajoutée passe par la reconquête du marché intérieur auquel il faut pouvoir proposer des produits adaptés à la demande, d'où la nécessité de penser filières à flux tirés.

Ces réflexions ouvrent la voie à des approfondissements ultérieurs pour déterminer les actions susceptibles d'être engagées collectivement dans le cadre de la CRMCCA.

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DE LA FRANCE : TIRER LES LEÇONS DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Si l'on veut manger français demain, il faut pouvoir produire français et transformer français ! Dans son rapport, La Coopération Agricole avance 12 propositions réparties en 4 axes :

- Doter la Recherche, Développement & Innovation française de véritables moyens pour acter le virage des transitions ;
- Renforcer les capacités d'adaptation des métiers de l'amont agricole ;
 - Accompagner les acteurs du secteur dans le renforcement des investissements productifs ;
 - Lever les contraintes réglementaires pénalisant les acteurs français de l'agroalimentaire dans une compétition à armes inégales.

Consultez le rapport :



[20210615_LCA_Rapport_SouverainetéAlimentaire.pdf](#)





Plan de Relance : 1^{er} bilan un an après le lancement

Lancé par l'Etat en septembre 2020 pour 2 ans, le Plan de Relance est doté de 100 milliards d'euros et s'articule autour de 3 volets : écologie, compétitivité et cohésion.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pilote directement 22 mesures dédiées aux secteurs agricole, alimentaire et forestier pour un montant total de plus de 1,2 milliard d'euros. Un an après leur déploiement, ces mesures ont permis de soutenir plus de 25 000 projets pour un total de 580 millions d'euros, soit près de la moitié des fonds alloués au Plan de Relance agricole.

Prévu pour une durée de deux ans, le Plan France Relance poursuit son action avec des guichets et dispositifs toujours accessibles.

Accompagnement des coopératives

La Coopération Agricole ARA s'est organisée pour assurer le suivi de la mise en place des mesures de relance accessibles aux coopératives et faciliter leurs démarches.

Nous suivons plus particulièrement les mesures « Plan abattoirs », « Plan protéines », « Structuration de Filières » et « Bon bilan Carbone ».

Nous participons au comité de pilotage régional du Plan de Relance mis en place par la DRAAF. Nous avons travaillé à recenser les besoins des coopératives régionales, à les informer sur les appels à projets ouverts, à les aider à se saisir des mesures dont elles peuvent bénéficier et à accompagner individuellement celles qui le souhaitent pour le montage de leur dossier.

France 2030

Le gouvernement a présenté en octobre dernier le plan d'investissement industriel France 2030 qui vient relayer le Plan France Relance afin de soutenir et de développer les secteurs d'avenir de l'économie française.

L'objectif de l'Etat est de redonner au secteur productif français une place centrale dans la construction du monde de demain. Le plan est doté d'une enveloppe de 30 milliards d'euros pour l'innovation entre 2022 et 2027.

L'agriculture et l'agroalimentaire sont ciblés parmi les secteurs stratégiques avec une enveloppe de 2 milliards d'euros pour le développement de technologies innovantes (numérique, robotique, génétique...) visant à renforcer la santé, la durabilité et la traçabilité des produits alimentaires. Cette annonce est une très bonne nouvelle. Cependant, au-delà d'innover, il faudra pouvoir expérimenter, déployer et accompagner le changement de pratiques au plus proche des agriculteurs, jusqu'au cœur de nos filières et de nos métiers.

Comme pour le suivi du Plan France Relance, La Coopération Agricole ARA informera ses adhérents de la mise en place des mesures auxquelles les coopératives seront éligibles.

Communiqué Sicarev

SICAREV, LAURÉAT DU PLAN ABATTOIR

De 2021 à 2023 le groupe Sicarev va investir plus de 35 millions d'euros sur 7 de ses sites pour rester compétitif, attractif, anticiper les évolutions réglementaires et renforcer son implication dans les filières territoriales.

C'est ainsi que le Groupe Sicarev a pu inscrire ce programme d'investissements dans le cadre du plan de modernisation des abattoirs (France Relance) qui vise à améliorer la compétitivité des entreprises d'abattage-découpe, renforcer leur gouvernance et améliorer aussi bien les conditions de travail des opérateurs que la protection des animaux.

Le site Tradival de Lapalisse, l'un des 2 sites du Groupe spécialisé dans l'abattage, la découpe et le désossage de porcs (avec le site de Fleury-les-Aubrais) est le 1^{er} site à bénéficier d'un soutien de 2 millions d'euros dans le cadre du Plan France Relance.

Développer une approche globale de la gestion des risques

Marquée par un nombre important de perturbations économiques et climatiques ayant impacté la production agricole et alimentaire française, l'année 2021 a replacé la gestion des risques au centre des préoccupations.

Ainsi, le ministre de l'Agriculture a ouvert le Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique en mai. Le député, Frédéric Descrozaille, lui, a remis en juin le rapport de sa mission sur la gestion des risques et l'assurance récolte.

Pour La Coopération Agricole, afin d'être efficace en matière de gestion des risques, il est nécessaire à la fois d'adopter une approche globale - prévention, gestion, assurance - mais également de couvrir l'ensemble des risques : climatiques, marchés, sanitaires.

Dégâts de gel : La Coopération Agricole ARA aux côtés des coopératives arboricoles et viticoles

L'épisode de gel qui a frappé une grande partie du territoire national, à plusieurs reprises, entre le 8 et le 16 avril, est totalement inédit par son ampleur. Les vergers et vignobles de la région ont été très durement touchés.

L'équipe de La Coopération Agricole ARA s'est mobilisée très rapidement pour dresser les premières estimations de perte d'apport et de chiffre d'affaires des coopératives. En lien étroit avec Felcoop et la section Vignerons Coopérateurs de La Coopération Agricole, nous avons travaillé sur les demandes de soutien, pour aider les exploitants et les entreprises coopératives à faire face à cette situation exceptionnelle.

Nous avons pris part, très activement, à la cellule de crise gel régionale mise en place autour des services de l'Etat, de la Région et des organisations professionnelles pour permettre la meilleure prise en compte des pertes d'apport des adhérents dans les dispositifs d'aide aux entreprises.

Un Varenne de l'eau, pour quoi faire ?

Les agriculteurs sont les premières victimes des effets du changement climatique avec la récurrence des épisodes de sécheresse ou de gel. Pourtant la ressource globale en eau est abondante et peut être stockée en hiver pour irriguer les cultures en été ou protéger par aspersion les vergers et les vignes du gel printanier.

L'eau est un enjeu de sécurité alimentaire lié à la pérennité des activités agricoles. Elle permet de répondre aux objectifs de développement durable et de transition agroécologique. Face à des situations de blocage, une démarche commune « eau, agriculture et climat » est nécessaire pour répondre aux besoins fondamentaux de la société, aujourd'hui et demain.

L'intention du gouvernement avec le Varenne de l'eau et de l'adaptation au changement climatique est d'identifier, avec l'ensemble des parties prenantes (agriculteurs, ONG, élus...), des solutions concrètes et établir une feuille de route opérationnelle. Elle permettra de nous doter des outils nécessaires à l'adaptation et à la protection des agriculteurs face aux aléas du changement climatique, en complément des premières mesures mises en œuvre dans le cadre du volet agricole du Plan France Relance.

Pour conduire la réussite de ces ambitions, trois groupes de travail ont été constitués autour des thématiques suivantes :

1. Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques ;
2. Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale ;
3. Accéder à une vision partagée et raisonnée de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme.

Les premières réunions se sont tenues dès le mois de juin pour un premier point d'étape à l'automne 2021, en format plénière, et la présentation d'une feuille de route globale en février 2022.





Un rapport parlementaire sur la production laitière en zone de montagne

La Commission des Affaires économiques de l'Assemblée Nationale a lancé en mars 2021 une mission d'information parlementaire sur la production laitière (hors AOP) en zone de montagne, à l'initiative des députés Pascale Boyer (LREM, Hautes-Alpes) et Jean-Pierre Vigier (LR, Haute-Loire), également membres du bureau de l'Association Nationale des Élus de Montagne (ANEM).

Cette mobilisation du Parlement répond à la démarche de sensibilisation menée par La Coopération laitière et ses partenaires du CNIEL auprès de l'ANEM depuis deux ans afin d'analyser les menaces pesant sur l'activité laitière en montagne.

Notre fédération régionale, particulièrement concernée par le sujet, s'est fortement impliquée dans ce dossier et salue les conclusions du rapport de la mission qui émet 13 propositions pour structurer la filière, valoriser les produits et les métiers et créer un cadre fiscal adapté.

Ces conclusions ont été partagées lors d'une table ronde organisée par les membres du groupe montagne du CNIEL au Sommet de l'Élevage.

Le rapport a été remis, en mains propres, par les deux corapporteurs au ministre de l'Agriculture lors du congrès national de l'ANEM en octobre. Ce travail constitue une opportunité majeure d'appeler à une mobilisation des pouvoirs publics sur ce dossier. La Coopération Agricole ARA poursuivra sa mobilisation en 2022 sur ce sujet !

Consultez le rapport de la mission d'information :



www2.assemblee-nationale.fr/static/15/presse/DP-LaitMontagne.pdf

EXTRAITS DU RAPPORT

« La question de la pérennité de la filière lait de montagne n'est en aucun cas secondaire. Loin de se limiter aux seuls enjeux économiques, elle revêt également une forte dimension patrimoniale – avec des productions laitières, en particulier fromagères, emblématiques des régions de montagne – et contribue à l'entretien des paysages. »

« Entre tradition et modernité, elle fait ainsi partie inhérente de l'identité des territoires de montagne et en constitue une filière d'avenir. »

« Face à de tels enjeux, ce rapport se veut un cri d'alarme : à travers la question de la filière laitière, c'est une partie de la vie sociale, économique mais aussi patrimoniale de nos territoires qui se joue. »

Une association pour mieux valoriser le lait de montagne hors AOP

En Auvergne-Rhône-Alpes, un groupe de producteurs et d'entreprises volontaires souhaite construire une association pour porter une marque, un logo et un cahier des charges pour valoriser le lait de montagne hors AOP. Dans le cadre de ses prérogatives, La Coopération Agricole ARA facilite les travaux opérationnels de ce groupe d'acteurs.

Communiquer et rencontrer les parlementaires de notre région

Dans le cadre de la campagne nationale « Coop Lait et territoires », notre section laitière a communiqué sur la filière laitière régionale et sur les enjeux du lait de montagne dans la presse quotidienne régionale avec 2 articles publiés respectivement dans La Montagne et dans le Dauphiné Libéré.

Par ailleurs, les élus de la section laitière ont rencontré les représentants de l'Etat et les parlementaires de notre région. Ainsi des échanges ont eu lieu avec Monsieur Dupuy (Commissaire du Massif Central), Mesdames les députées Bonnivard et Limon et Messieurs les députés Chassigne, Descoeurs et Bony et Messieurs les sénateurs Duplomb et Delcros.

Pôle FILIÈRES, TRANSITIONS & VALORISATION



Jérémie BOSCH



Yannick DUMONT
Élu référent



Noémie BARLET



Diane RIVATON



Olivia TALHOUK



Fabien SEVIN



3 sections filières

9 conventions
de développement
avec nos partenaires

1 offre de prestation
sur le financement
des transitions

Chiffres clés

Un pôle pleinement opérationnel avec 3 nouvelles arrivées

Déployé en 2021, le pôle Filières, Transitions et Valorisation (PFTV) accompagne le développement des coopératives de notre région dans un contexte de transitions écologiques. Les chargés de mission du pôle s'impliquent dans des projets de développement partenariaux au bénéfice de l'ensemble des coopératives, dans une approche transversale aux filières. Ils apportent leur appui aux coopératives pour les aider à agir concrètement en cherchant à diminuer leur prise de risque technique et économique sur les projets économiques de transitions.

62%
du lait collecté
en AuRA

1,9 Md€
de CA

1,55 Md
de litres de
lait collecté

3 360 salariés

80 Millions
de litres collectés en
"lait de montagne"

Section Lait



Jean-Michel JAVELLE
Président de la section



Notre section est engagée dans les sujets de filière. L'enjeu du renouvellement des générations est majeur pour nos coopératives laitières qui élaborent des dispositifs d'accompagnement pour leurs jeunes sociétaires.



Soutenir la filière laitière en zone de montagne

La section laitière est force de proposition au sein du CRIEL Alpes Massif Central, du Laboratoire interprofessionnel AgroLabs et des Comités de filières Bovin et Caprin Lait du Comité d'Orientation Régional de l'Élevage (COREL).

En 2021, la section s'est concentrée sur le soutien de la filière lait de montagne en région et au niveau national au sein de La Coopération Laitière en lien avec le CNIEL (voir dossier montagne page précédente).

Nous avons également été mobilisés sur l'enjeu du renouvellement des générations, au niveau des exploitations laitières (construction de la charte d'avenir bovin lait du CRIEL, mise à jour de la charte de l'installation caprine du CRIEL) comme au niveau des emplois dans les entreprises laitières (travail déployé autour des métiers du lait dans le cadre du CRIEL Communication).

Section Viande bovine



Philippe PLASSE
Président de la section



Protéger le prix de la matière première agricole, comme le propose la loi EGAlim 2, est indispensable pour donner des perspectives à nos productions. Mais pour garantir le maintien des investissements et des emplois nécessaires au développement de la valeur créée sur nos territoires, il ne faut ni séparer, ni opposer les logiques des structures de l'amont et de l'aval agricoles.



1 500 salariés
(25% coops & 75% filiales transformation)

8 coopératives
ou unions adhérentes

> 10 000
adhérents

1,3 Md€
de CA

> 10 M€
d'investissement
(Plan de Relance)



Les coopératives bovines s'engagent pour construire l'avenir

Les défis à relever par la filière sont nombreux. Notre région dispose d'atouts: un cheptel qui baisse de façon moins importante que la moyenne nationale, un territoire d'élevage extensif qui valorise l'herbe et respecte le bien-être animal, un maillage d'acteurs économiques important.

Les coopératives de la section, fortes de ces atouts, s'engagent pour construire l'avenir. Elles investissent dans le cadre du Plan de Relance. Elles contribuent activement au sein du Cluster Herbe pour l'émergence, la recherche et l'expérimentation de nouvelles trajectoires techniques. Elles proposent des actions structurantes à l'intérieur du plan filière régional.

Pour leur avenir et celui des nouvelles générations, nos coopératives devront expérimenter de nouvelles voies et proposer des schémas de production qui permettent aux jeunes éleveurs de s'engager avec plus de sécurité dans des investissements devenus très lourds au regard de la valeur créée.

Apporter des solutions pour l'alimentation des animaux et la qualité des viandes

Le pôle FTV participe concrètement aux actions du Cluster herbe et du Laboratoire d'Innovations Territoriales pour l'Élevage à l'Herbe du Massif (LIT EHM) par :

- La construction d'une stratégie globale entre les acteurs de la recherche et du développement intégrant l'amont et l'aval des filières.
8 projets partenariaux ont été labellisés par le Cluster Herbe et 4 initiatives accompagnées par le LIT EHM. La majorité de ces projets vise à accompagner la transition des exploitations face aux évolutions climatiques ;
- La sécurisation de l'approvisionnement en fourrage.
Nous avons réalisé un test de contractualisation d'une filière d'approvisionnement local d'enrubannage de luzerne entre une coopérative de grandes cultures et les coopératives de la section bovine viande. Cette contractualisation garantit une quantité, une qualité et un prix stable aux éleveurs.

Coconstruire une filière régionale d'approvisionnement durable en protéines végétales

Pour répondre aux nouvelles attentes « marché », La Coopération Agricole ARA a engagé une réflexion pour développer l'approvisionnement régional en protéines végétales destinées à l'alimentation animale. Un groupe de travail a été mis en place autour des coopératives de la filière nutrition animale. Le diagnostic des besoins exprimés par les coopératives animales de l'aval et des capacités de production des coopératives céréalières de l'amont a été partagé, point de départ pour construire des actions.

Section Vignerons Coopérateurs



Olivier REY
Président de la section



La section Vignerons Coopérateurs ARA a été réactive pour remonter les données sur la situation difficile des caves coopératives et se concerter sur les mesures d'aides régionales et nationales, dans le contexte de la crise sanitaire et des épisodes de gel. La section renforce le lien avec Vignerons Coopérateurs de France en siégeant à son nouveau bureau.



L'emploi au coeur des préoccupations de la section

La gestion de la crise du gel 2021 et la rénovation du système assurantiel ont été les sujets majeurs pour la filière vitivinicole régionale.

Pour autant, le problème de fond reste la problématique de l'emploi.

Les acteurs de la filière partagent le constat qu'il est de plus en plus difficile de trouver des salariés pour travailler dans les vignes, comme au chai, de pérenniser des actifs sur les exploitations, de trouver des saisonniers, des profils polyvalents et des compétences spécifiques. A ce bilan, s'ajoute pour les caves coopératives, le renouvellement des générations de salariés et de directeurs. Face à ces enjeux de recrutement, de passation, de transmission des savoir-faire, la section a décidé de mener une réflexion collective sur le sujet et d'en faire le thème de sa prochaine assemblée de section.

Portage Foncier : poursuite du projet partenarial avec l'INRAe « COOP PORTAGE »

Depuis 2020, à l'initiative de la section Vignerons Coopérateurs, nous avons lancé un projet triannuel et partenarial avec l'INRAe sur l'analyse des différents modèles de portage foncier mis en place par les caves coopératives.

Les travaux de recherche « COOP PORTAGE » portent particulièrement sur les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC), sur l'analyse de leur fonctionnement (gouvernance et animation) et de leurs réponses face aux problématiques sur le foncier.

À partir du recensement réalisé sur les besoins et les démarches portés par des caves coopératives en Auvergne-Rhône-Alpes et dans d'autres régions, Christine Léger Bosch, chercheur à l'INRAe, a mené des entretiens avec chaque porteur de projet.

Parallèlement, La Coopération Agricole ARA a participé à nouveau à la réalisation du webinaire de La Coopération Agricole sur le Foncier et les Coopératives.

Rendre visible et lisible l'offre en produits coopératifs

Afin de favoriser la mise en relation entre coopératives et acheteurs de produits de proximité, nous avons bâti, avec 75% de retours d'enquête, une base de données référençant les gammes de produits coopératifs régionaux et contacts commerciaux pour chaque marché, Grande Distribution (GD) et Restauration Hors Domicile régionale (RHD).

Suivant ce même objectif, nous avons organisé la première édition de « Sourçons local », rendez-vous BtoB entre coopératives, Industries Agro-Alimentaires (IAA) et acheteurs de la distribution, en partenariat avec l'ARIA et Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des travaux que nous menons depuis 2018 sur la structuration de filières d'approvisionnement de la RHD, l'animation du Comité RHD régional et le suivi de la démarche du Conseil Régional « Ma Région Ses Terroirs ».

Connecter les filières alimentaires régionales et les Projets Alimentaires Territoriaux

Avec la mise en place du Plan de Relance, la Région Auvergne-Rhône-Alpes compte aujourd'hui 52 territoires labellisés Projet Alimentaire Territorial (PAT) par le ministère, soit le déploiement de 46 nouvelles démarches en 2021. Face à cette forte dynamique de territoires engagés sur la relocalisation de l'alimentation, il était essentiel de poursuivre le travail partenarial initié en 2020 avec la Chambre régionale d'agriculture, Isara et Cap Rural visant à favoriser l'interconnaissance entre les filières alimentaires régionales et les porteurs de PAT. Pour cela, nous avons réalisé un nouvel atelier d'exploration régionale sur le thème de la complémentarité des circuits d'approvisionnement en produits de proximité. Nous avons invité les 60 personnes ayant déjà participé aux réflexions de 2020 (acteurs de la production, transformation, distribution en région et porteurs de PAT), à réfléchir sur deux thématiques autour de l'organisation des filières et des engagements des territoires : optimisation des outils de transformation et adaptation logistique pour concourir collectivement au développement de l'approvisionnement local. Ces échanges ont notamment été nourris par les conclusions d'un projet de recherche codirigé par l'Isara et l'UQAM - Université du Québec à Montréal - sur les actions jugées prioritaires et faisables par un panel d'acteurs d'AuRA dont La Coopération Agricole ARA, des coopératives et grossistes volontaires, en matière de relocalisation de l'alimentation. Les avancées du projet sur les complémentarités et le projet scientifique ont été présentées lors d'une conférence au Sommet de l'Élevage.

LE PAYSAGE AGROALIMENTAIRE COOPÉRATIF RÉGIONAL

Les coopératives agricoles et leurs filiales participent à la richesse et à la diversité des produits sous signes de qualité et d'origine (1^{ère} région de SIQO sur les fromages et 2^{ème} région de France pour les fruits).

En 2021, on dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes, 114 coopératives et filiales de production, transformation et conditionnement de denrées alimentaires vendues en grande distribution et en restauration hors domicile. Les principales filières du paysage agroalimentaire coopératif sont :

- Les produits laitiers et oeufs ;
- Les produits carnés (viandes et salaisonnerie) ;
- Les fruits bruts ou transformés ;
- Le vin.

Une dizaine de coopératives et filiales propose des produits pour les rayons boulangerie et épicerie (biscuiterie, huiles, miel, plantes aromatiques...).

Notre région est également riche d'une spécificité : la vente directe via des magasins de coopératives, des caveaux, des jardinerias (plus de 250 points de vente en AuRA) ou encore des réseaux de magasins tels que « TERRES LYONNAISES » de la Coopérative SICOLY.





Appuyer les coopératives pour financer leurs projets de transition

Les transitions écologiques, qu'elles concernent les modes de production agricole, les process industriels, l'économie ou la production d'énergie, nécessitent des changements plus ou moins profonds et coûteux et génèrent une grande incertitude sur les résultats à court terme.

Afin de réduire cette prise de risque économique et technique, le financement des projets est un vrai déclencheur. Il s'agit alors de trouver la meilleure adéquation possible entre les objectifs du financeur public et les besoins du porteur de projet.

En 2021, la fédération s'est structurée pour proposer une offre de service à ses coopératives afin de leur faciliter l'accès aux financements, publics et privés, pour les projets de transition :

- Diffuser une information sur les financements existants en région ;
- Identifier les sources de financements ad'hoc et vérifier l'éligibilité d'un projet ;
- Accompagner le montage de dossier de subvention et le suivi administratif.

Accompagner le conseil stratégique phyto en coopérative

Suite à la loi EGalim instaurant la séparation de la vente et du conseil phytosanitaires au 1^{er} janvier 2021, de nouveaux référentiels pour le conseil et notamment le Conseil Stratégique Phyto (CSP) ont été créés. A la demande des coopératives qui souhaitaient mettre en place le CSP pour leurs adhérents, La Coopération Agricole ARA et La Coopération Agricole Sud ont organisé un groupe de travail commun pour élaborer une trame de diagnostic et de plan d'action répondant aux exigences du référentiel et des besoins des conseillers.

C'est ainsi 8 coopératives, principalement viticoles et arboricoles, mais aussi céréalières, qui ont participé aux réunions et ont pu s'approprier le fichier Excel élaboré conjointement. Deux d'entre elles ont obtenu leur agrément fin 2021 et ont pu partager leur expérience.

En 2022, le groupe de travail se transforme en « club conseillers » élargissant ainsi les sujets partagés au-delà du CSP.



Nutralp est un projet d'usine de trituration porté par 3 coopératives (Jura Mont Blanc, CapDis et Bresse Mâconnais). Nos coopératives sont en territoire de polyculture élevage avec des productions sous signe de qualité. Cette unité nous permettrait de produire nos propres tourteaux, non-OGM, nécessaires à la fabrication des aliments pour ruminants, à destination de nos éleveurs adhérents. Aujourd'hui, les tourteaux que nous utilisons viennent en grande partie d'autres continents.

Notre projet, avec la relocalisation de la production de protéines, est éligible à plusieurs financements dont la mesure Structuration des filières Protéines du Plan de Relance. Nos structures n'ayant pas les ressources et les compétences pour rechercher les différentes possibilités de financement et monter les dossiers souvent complexes, nous avons fait appel à La Coopération Agricole ARA. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Olivia Talhouk pour qu'elle comprenne bien la complexité de notre montage et qu'elle puisse nous guider vers les différentes sources de financement et le montage des dossiers.

Cette collaboration nous a permis de pouvoir répondre aux différentes exigences de l'administration dans le bon timing.



**Thomas AUBRY, directeur
SAS NUTRALP**



Représenter les coopératives sur les sujets environnementaux

La fédération représente ses adhérents sur les sujets de transitions dans le cadre des réunions avec les administrations et autres partenaires régionaux.

Les principaux dossiers abordés cette année ont été :

- La révision de la Zone Vulnérable aux Nitrates (+310 communes sur la région) et du Programme d'Action Régional Nitrates (PAR) ;
- L'évolution du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire et du Bulletin de Santé Végétale ;
- La lutte contre les plantes invasives et notamment l'ambrosie trifide, dont plusieurs foyers ont été signalés dans l'Ain cet été.

Renforcer les filières bio dans les coopératives

Désireuse de renforcer la structuration des filières biologiques, la fédération, en partenariat avec l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, a réalisé une étude exploratoire pour identifier les sujets structurants et stimulants pouvant avoir un effet levier sur le développement de la bio au sein des coopératives. Une vingtaine de salariés et administrateurs de 10 coopératives régionales ont été rencontrés sur le printemps / été 2021.

Le travail mené a permis de mettre en évidence un consensus fort sur l'intérêt des groupes bio au sein des coopératives, qui doivent s'appuyer sur le conseil d'administration de la coopérative mais aussi sur l'appui technique. Pour autant, un manque de compétences pour accompagner ces dynamiques collectives a été pointé par les salariés.

La suite donnée à cette étude pourrait s'articuler autour de :

- La sensibilisation des administrateurs de coopératives à l'AB afin de « casser les idées reçues » ;
- L'accompagnement à la formation des techniciens sur l'animation de groupes notamment ;
- L'expérimentation pour stimuler les dynamiques de coopération entre coopératives.

Quelques chiffres-clés

- 13% des exploitations régionales (6 900) sont certifiées en AB ;
- 3% des exploitations régionales (1 500) sont certifiées HVE (niveau 3) ;
- 110 entreprises coopératives et filiales certifiées bio ;
- 15% des coopératives françaises certifiées bio sont en AuRA.



Depuis septembre 2021, les élevages laitiers bio adhérents à Sodiaal doivent se fournir, pour l'alimentation de leurs troupeaux, avec des protéines 100% européennes. Dès septembre 2023 l'objectif sera porté à 100% d'origine française !

Sodiaal ne peut arriver à cet objectif sans l'engagement d'autres coopératives végétales. Pour cela, la coopérative, accompagnée de La Coopération Agricole ARA, a établi des relations partenariales avec plusieurs coopératives régionales de collecte en Grandes Cultures : BIOAGRI, DROMOISE DECEREALES, OXYANE, AGRIBIO-UNION et AXEREAAL BIO. Les engagements concernent la relocalisation de la production, les échanges sur les avancées techniques, le conseil des exploitations engagées et la mutualisation des progrès en matière de formulation d'aliment pour le bétail.

Cette démarche a abouti à la signature d'une charte en septembre, à l'occasion du Salon Tech & Bio.



Sébastien Courtois,
administrateur
SODIAAL





Laure GENIN



Lancement de la plateforme collaborative Food Collab'

Fort de 20 ans d'expérience, le Club Audits Croisés s'est doté d'une plateforme collaborative Food Collab' destinée aux acteurs de la qualité et de la sécurité des aliments en agroalimentaire.

Véritable espace d'échanges dédié aux TPE-PME de la filière agroalimentaire Auvergne-Rhône-Alpes, cet outil permet aux utilisateurs de gagner en performance.

Les adhérents du club bénéficient d'un espace réservé pour gérer l'organisation des audits et le partage d'informations au sein de la communauté des auditeurs : annuaire, fil d'actualités (qualité et RSE), mise en commun d'outils...

À l'occasion de la réunion annuelle du club en novembre, nous avons présenté Food Collab' aux participants. Cette présentation a suscité des échanges constructifs et des propositions d'actions pour 2022 :

- Identification d'informations à mutualiser : liste de prestataires sur certaines thématiques (entreprise de sanitation, laboratoire d'analyse...), CVthèque, Foire Aux Questions, cahier des charges type... ;
- Organisation d'une journée de formation collective sur le thème « Emballages et alimentarité » ;
- Organisation d'un atelier 5S.

Une communication adaptée pour rendre nos offres plus visibles

La crise sanitaire nous a contraints à convertir nos événements présentiels en format digital. Nous avons donc adopté l'utilisation de ces nouveaux canaux de communication pour renforcer notre visibilité sur des événements.

À titre d'exemple, nous avons organisé 3 webinaires (dont 2 co-animés avec l'AFNOR) : nouveautés de la version 7 de l'IFS, témoignages d'adhérents du club audits croisés, témoignages du collectif RSE.

133 dossiers traités

35
audits croisés
au sein du Club

Chiffres clés



24 sessions
de formation
interentreprises

Clôture de notre action collective « Mes premiers pas vers la RSE »

L'action collective, lancée en 2019 avec 5 entreprises agroalimentaires (TPE/PME), s'est achevée au printemps 2021.

Après avoir identifié leurs pratiques RSE et écouté les parties prenantes, les entreprises accompagnées par les consultantes du pôle, ont hiérarchisé leurs enjeux prioritaires, formalisé leur politique RSE et mis en place un plan d'actions opérationnel.

Fort du succès de cette première édition exprimé par les entreprises, un deuxième collectif est envisagé en 2022. Les nouveaux enjeux (affichage environnemental, abaissement des seuils réglementaires pour produire des indicateurs de performance extra-financière, décarbonation...) renforcent l'intérêt pour les entreprises de bénéficier de cet accompagnement collectif.



Lorsque je pense au Club Audits Croisés, ce qui me vient à l'esprit c'est la richesse des échanges. En tant que responsable qualité chez Packengel, ce réseau me permet de créer du lien avec mes homologues. Nous partageons des informations au cœur de nos métiers et de nos différentes problématiques. Les formations du pôle que j'ai suivies m'ont permis d'affiner mes connaissances métier et découvrir de nouvelles thématiques pour monter en compétences sur le référentiel IFS.



**Laetitia GEMELAS, responsable qualité
PACKINGEL**



Isabelle GUIBERT



39 dossiers
(34 coops/unions,
4 sica et 1 association)

2 fusions

12 statuts
mis à jour

14 règlements
intérieurs mis à jour

Chiffres clés

Du conseil juridique à la formation

Isabelle Guibert développe son expertise, en lien avec les juristes de La Coopération Agricole, en participant à la commission juridique et à différents groupes de travail.

Notre service juridique apporte son appui aussi bien sur les aspects légaux (assemblées générales ordinaires et extraordinaires) que dans le cadre de missions de conseils (organisation juridique, litiges avec les associés, projet de rapprochement, dissolution-liquidation...).

Il propose une offre de formations spécifiques : responsabilité civile et pénale des dirigeants de coopératives, fusions et apport partiel d'actifs, comprendre le fonctionnement de sa coopérative.

Accompagner les projets de rapprochement et de fusion

Le service juridique a accompagné des projets de rapprochement jusqu'à la réalisation des formalités obligatoires inhérentes à ces opérations (greffe, HCCA...) :

- Fusion de deux syndicats professionnels dans la filière porcine pour donner naissance à l'Union Régionale Porcine Auvergne-Rhône-Alpes (URPAURA) ;
- Fusion de deux coopératives dans le secteur laitier : Coopérative laitière d'Etrez-Foissiat.

HCCA

Le Haut Conseil de la Coopération Agricole a rappelé dans le cadre de sa mission régalienne, que toutes les coopératives doivent être à jour pour leurs statuts et règlements intérieurs et que les obligations pour les documents annuels de contrôle (suite aux assemblées générales ordinaires) doivent être complétées conformément aux nouvelles règles (attestation des commissaires aux comptes pour l'affectation des résultats, fixation des prix dans les règlements intérieurs, présentation des variations de prix n-1, écart de prix, indicateurs...).

Mettre à jour les statuts et les règlements intérieurs

Suite à la parution de l'arrêté du 20 février 2020, Isabelle Guibert a conseillé 12 coopératives pour la mise à jour obligatoire de leurs statuts (viticole : 4, céréales/approvisionnement : 4, insémination : 1, plantes aromatiques : 1, fruits et légumes : 1, apicole : 1).

La mise à jour des statuts donne la possibilité aux sociétés de demander des extensions de zones ou d'objet auprès du HCCA, de mettre à jour les extraits du registre du commerce, de revoir le fonctionnement des statuts et des principes fondamentaux de la coopération agricole.

Par ailleurs, 14 coopératives ont fait appel au service juridique pour la mise à jour de leurs règlements intérieurs (actes à adapter à chaque demande). Ces dossiers concernent les secteurs céréales/approvisionnement (4), viticole (4), bétail et viande (2), laitier (2), plantes aromatiques (1), apicole (1).

Valoriser l'expertise juridique au travers d'actions de formation

Isabelle Guibert est intervenue dans le cadre des cycles de formations Phileas pour les administrateurs sur le module « Connaître les responsabilités civiles et pénales des dirigeants de coopératives ».

Comme chaque année, elle a animé une journée de formation pour des techniciens supérieurs principaux du ministère de l'Agriculture sur l'organisation économique des producteurs.



Pôle GOUVERNANCE & STRATÉGIE



Pascal GOUX



Romain VASSOR



François PERICHON
Élu référent

La gouvernance coopérative : de la formation des administrateurs au développement agricole

Gaétan Javel, chargé de mission gouvernance et stratégie, en poste depuis novembre 2018, a quitté la fédération fin octobre 2021 pour accomplir une mission humanitaire pendant 2 ans. Il est remplacé depuis le 1^{er} mars 2022 par Romain Vassor, consultant formateur sénior en gouvernance et stratégie.

L'activité du pôle est essentiellement composée de prestations de formation (gouvernance, stratégie, gestion, formation humaine) et de conseil, réalisées dans les entreprises. Ces interventions touchent un public composé d'agriculteurs (associés coopérateurs et administrateurs de coopératives pour plus de 90%). Ces prestations ont représenté près de 320 jours de travail.

En complément, près de 80 jours ont été dédiés aux activités de développement, constituées d'un travail prospectif d'enquêtes, de recherche et de rédaction.

Une activité en développement continu

L'activité avait été impactée en 2020 par les mesures sanitaires (confinement, limitation des jauges en réunion...). Dès décembre 2020, la réglementation nous a permis de retrouver une activité quasi-normale, voire supérieure à ce qu'elle était avant la crise sanitaire (116 jours en 2021, contre 80 en 2020 et 108 en 2019).

Pour soutenir notre offre de services, nous avons réalisé une vidéo de présentation, en partenariat avec VIVEA.

Outre la forte reprise d'activité de formation sur le territoire national, l'ouverture de nouveaux dossiers en Outre-Mer a généré une augmentation de l'activité hors région (36% en Auvergne-Rhône-Alpes et 64% hors région contre 50/50 habituellement).

De nouvelles actions en Outre-Mer

Le pôle est intervenu sur trois missions lointaines :

- Pour les administrateurs des coopératives de l'Île de la Réunion, pour le compte de la Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de la Réunion ;
- Pour des agriculteurs, des administrateurs, des salariés de coopératives ou d'associations de Mayotte, en partenariat avec le CFFPA de Mayotte ;
- Au Bénin, sur diverses actions de formation (gestion, approche stratégique, organisation d'une activité services dans les coopératives), avec la Fédération Unifiée des Agriculteurs du Bénin et l'AFDI.



17
formations
financées
par VIVEA

4 cycles
longs de
formation
supérieurs
à 8 jours

512 stagiaires
formés
450 agriculteurs
et 62 salariés

116
jours
d'intervention

Chiffres clés



Nous avons construit la formation SOCLE - Animation Territoriale avec La Coopération Agricole ARA. Nous la proposons depuis 2019 aux conseillers de section et de région récemment élus.

L'animation de la formation est assurée par Pascal Goux ou Gaétan Javel et un administrateur Sodiaal. Nous expliquons l'organisation et le fonctionnement de Sodiaal et les spécificités de la gouvernance coopérative. Ensuite, après analyse des enjeux actuels, chaque participant établit son plan d'action individuel pour contribuer à l'animation territoriale de son secteur.

Les participants sont unanimes : « Je sais désormais à quoi je sers dans la coopérative, je connais mon rôle et ma fonction ! ».

À l'issue de cette formation, nous proposons aux participants qui souhaitent prendre plus de responsabilités, les niveaux 1 et 2 de l'Ecole des Elus Sodiaal Union, cursus qui permet aux participants d'envisager plus efficacement un potentiel mandat au sein de Sodiaal.

Ce cursus se termine avec la formation Sénèque, pour les administrateurs nouvellement élus.



Ludovic LOMBARD, animateur Vie
Coopérative, Laits segmentés
SODIAAL



Formation au Bénin



Une année de transition pour le programme de développement de La Coopération Agricole

Deux publications sur le renouvellement des générations

Nous avons mis à jour l'observatoire des actions en faveur des nouveaux associés coopérateurs en alimentant la base de données. L'objectif est de publier de façon régulière les résultats et les enseignements. Ce travail doit être conforté par l'amélioration de la représentativité de l'échantillon et l'enrichissement des informations à recueillir.

Le guide d'accueil des nouveaux associés coopérateurs est en cours de bouclage et paraîtra au cours du 1^{er} semestre 2022. Les dernières évolutions réglementaires ont renforcé le devoir d'information des nouveaux associés coopérateurs. L'objectif de ce guide pratique est de présenter de façon simple ces obligations et de proposer des outils pour permettre à toutes les coopératives d'y répondre.

Bilan du programme 2015-2021

L'année 2021 était la dernière année du Programme National de Développement Agricole (PNDA 2015-2021).

Pascal Goux, chef de projet de l'action nationale sur le renouvellement des générations, a piloté la rédaction du bilan de l'action. Il a été auditionné par le comité scientifique d'évaluation qui a souligné :

- Une action bien ciblée et pertinente pour laquelle l'apport financier du Casdar apparaît essentiel pour accompagner les réflexions sur l'avenir et le renouvellement du modèle coopératif. Les coopératives doivent répondre aux attentes des nouveaux entrants en agriculture, ce qui peut les amener à s'adapter voire à se redéfinir ;
- La qualité des nombreux supports pédagogiques dont le MOOC sur les coopératives agricoles (6 000 apprenants en 2021).

Construction du programme 2022-2027

Pascal Goux a contribué à la rédaction de l'action « Renouvellement des générations » dans le cadre du projet de programme pluriannuel déposé par La Coopération Agricole. Cette action s'inscrit dans le prolongement de l'action précédente. Elle abordera le renouvellement des générations dans les coopératives avec une approche plus qualitative de la typologie des nouveaux associés coopérateurs, de l'identification de leurs attentes et de la capacité des coopératives à y répondre. Elle étudiera également l'éventuelle adaptation du modèle coopératif pour répondre aux enjeux d'un modèle agricole en phase avec les attentes sociétales.

DEUX WEBINAIRES SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

Acquis fondamental des périodes de confinement, le webinaire est devenu un outil simple et pratique pour diffuser informations et connaissances. Nous avons donc poursuivi ce que nous avons initié en 2020, en enrichissant les contenus de nos webinaires de témoignages particulièrement appréciés par les auditoires (avec notamment la participation des Vignerons Ardéchois pour le webinaire « portage de foncier par les coopératives » et de Feder Elevage pour le webinaire « les avances et prêts aux associés coopérateurs »). Ces deux webinaires sont accessibles sur la chaîne YouTube de La Coopération Agricole.

122 adhérents actifs
313 k€ de cotisations

Un modèle économique sur trois pieds

Le modèle économique de La Coopération Agricole ARA repose sur 3 ressources assez stables d'une année sur l'autre : les cotisations des adhérents, les prestations de services vendues et les subventions publiques. Ce modèle permet d'assurer l'équilibre du financement des actions.

389 k€ **12** conventions de subventions

482 k€ de CA
415 k€ de marge brute

152 k€ d'autres prestations facturées

©RACCOOL STUDIO.

■ COTISATIONS DES ADHÉRENTS

La cotisation syndicale **permet de financer les actions syndicales de la fédération** et d'apporter une part d'autofinancement pour les actions de développement. Les sections financent leur animation par des cotisations spécifiques.

Avec 312 738 € HT en 2021, les cotisations représentent 22% des ressources totales. Elles sont en baisse de 5%.

Elles se répartissent à 63% pour la cotisation syndicale, 16% pour la section laitière, 10% pour la section viande, 9% pour la section Vignerons coopérateurs et 2% pour le service OCM fruits.

■ PRESTATIONS DE SERVICES

La vente de prestations représente **46% des ressources de la fédération**.

Les prestations de services conseil et formation ont généré un chiffre d'affaires de 481 881 € pour une marge brute de 414 777 €. Avec 21% de hausse, l'activité retrouve quasiment son niveau de 2019, avant la crise sanitaire.

La marge brute se répartit de la façon suivante :

- Gouvernance et stratégie : 40% ;
- Juridique : 25% ;
- Qualité et RSE : 21% ;
- Filières, transitions et valorisation : 10% ;
- Certiphyto et divers : 4%.

Les ventes d'autres produits et prestations s'élèvent à 151 874 €. Dans ce total, les prestations d'animation pour la CRMCCA, La Coopération Agricole Régions et Métiers du lait représentent 65 663 €.

■ SUBVENTIONS

Les subventions **financent les projets de développement** dans le cadre de conventions avec les partenaires financiers.

Avec 389 489 €, les subventions représentent 28% des ressources. Elles sont en baisse de 4%.

Elles proviennent :

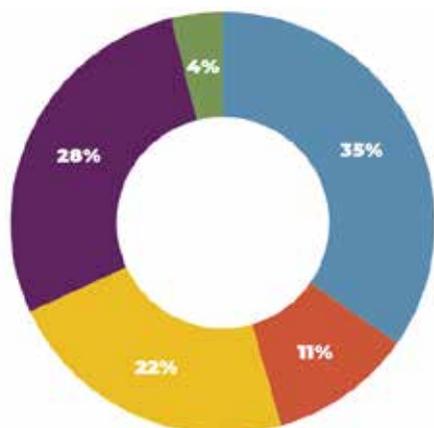
- Pour 69% de l'Etat dans le cadre du programme CASDAR de La Coopération Agricole et du PRDA ainsi que des crédits d'animation de la DRAAF et de l'ANCT Massif central (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) ;
- Pour 23% de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Pour 8% de l'Ademe et des Agences de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et Loire-Bretagne.

Compte de résultat

(Exercice clos au 31 décembre 2021)

■ PRODUITS

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 390 298 €. Ils sont en très légère hausse de 1% par rapport à 2020.

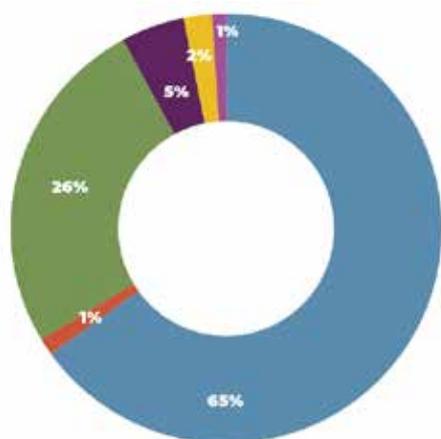


- Prestations conseil & formation
- Autres prestations facturées
- Cotisations
- Subventions projets
- Reprises provisions & transferts de charges

■ CHARGES

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 410 860 €. Elles sont stables par rapport à 2020.

Le principal poste de charges est le poste salaires et charges de personnel qui représente 65% des dépenses. Le 2^{ème} poste est le poste autres achats et charges externes avec 26% des dépenses. Viennent ensuite les achats de sous-traitance de prestations formation et conseil avec 5% du total.



- Salaires et charges
- Indemnités administrateurs
- Autres achats et charges externes
- Sous-traitance conseil & formation
- Dotations d'exploitation
- Impôts et taxes

■ RÉSULTAT

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 20 562 €. Après exceptionnel, le résultat courant avant impôt reste déficitaire de 14 752 €.

Le résultat net de l'exercice après impôt est déficitaire de 12 996 €. A noter un crédit d'impôt mécénat de 2 380 € pour une action réalisée au Bénin pour l'AFDI.

■ BILAN

Le total du bilan est de 726 488 €.

Les fonds propres de la fédération s'élèvent à 368 833 € après affectation du résultat et des dotations aux provisions de l'exercice, soit 159 280 € de fonds associatifs et 209 553 € de provisions pour risques et charges.

La trésorerie s'élève à 182 091 €. Le fonds de roulement est de 330 886 € pour un BFR de 148 795 €.

Actif	Passif
37 947 €	159 280 €
245 966 €	209 553 €
260 484 €	156 703 €
182 091 €	200 952 €

■ Actif immobilisé	■ Réserves
■ Créances clients	■ Provisions
■ Subventions à recevoir	■ Dettes fournisseurs
■ Trésorerie	■ Dettes fiscales et sociales

LA COOPÉRATION AGRICOLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

265

entreprises
coopératives,
unions ou SICA



17 000
salariés



90% des
coopératives
sont de très petites ou
moyennes entreprises

165
filiales



120 coopératives
ou filiales ont une activité
agroalimentaire

1 750 CUMA
(coopératives d'utilisation
de matériel agricole)



110 coopératives
ou filiales ont une activité en
agriculture biologique



8 milliards d'euros
de chiffre d'affaires



3/4 des agriculteurs
adhèrent au moins
à une coopérative agricole
soit
40 000 exploitations
agricoles



Principaux mouvements des coopératives en 2021

FEVRIER

→ Altitude et Capel annoncent entrer dans une démarche de rapprochement.

MAI

→ Fusion des coopératives laitières d'Étрез et de Foissiat.

OCTOBRE

→ Fusion des sociétés SICAREV SA et TRADIVAL SA.

JANVIER

→ Agrial annonce la reprise des Salaisons du Mâconnais.

AVRIL

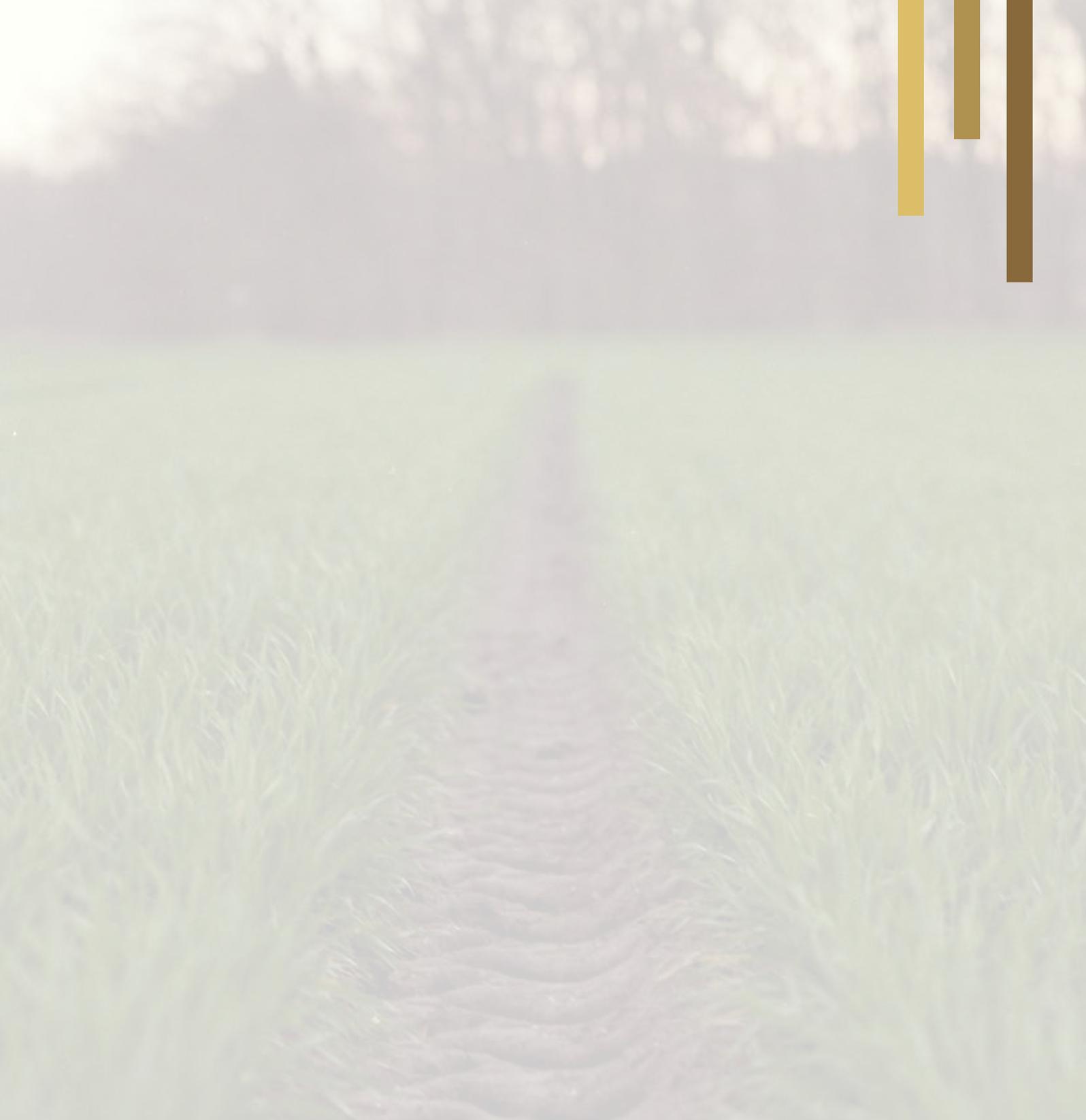
→ Sodiaal entre en négociation pour racheter les parts de General Mills dans Yoplait.

JUILLET

→ Top Semence et Lidéa regroupent leurs activités de création variétale de légumes secs.
→ La coopérative Teol (71) reprend les activités d'Agri Sud Est 71, filiale d'Oxyane et devient Avéal.

NOVEMBRE

→ Sodiaal reprend officiellement le contrôle de Yoplait.



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES





LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Construisons en commun l'avenir de chacun

Siège social : Agrapole · 23 rue Jean Baldassini · 69364 LYON CEDEX 07
Tél. 04 72 69 91 91

Bureau d'Auvergne : Cité Régionale de l'Agriculture · 9 Allée Pierre de Fermat · 63170 AUBIÈRE
Tél. 04 73 28 95 20

www.cdf-raa.coop

www.lacooperationagricole.coop

